

AFPAC Rénovation Énergétique. WEBINAIRE DU le 18 nov. 2020 à 17:00 H

La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

Introduction :

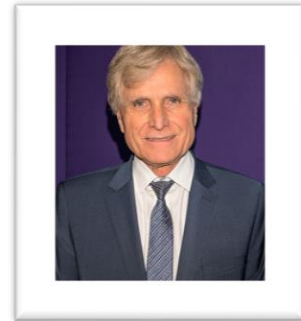
Eric BATAILLE, pour de l'AFPAC



La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

Intervenants :

Jean-Pascal CHIRAT, Vice-Président de l'AFPAC



Valérie LAPLAGNE, Secrétaire-adjointe de l'AFPAC



François DEROUCHE, Vice-Président



Ordre du Jour du Webinaire:

1. Point marché des PAC Hydrauliques en rénovation à fin Aout 2020
2. Le plan « France relance » et son application pour la rénovation énergétique et les Pompes à Chaleur
3. Exemples de rénovation globale

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique

1. Point marché des PAC Hydrauliques en rénovation à fin Aout 2020

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Marché des PAC à fin Aout 2020: une situation contrastée

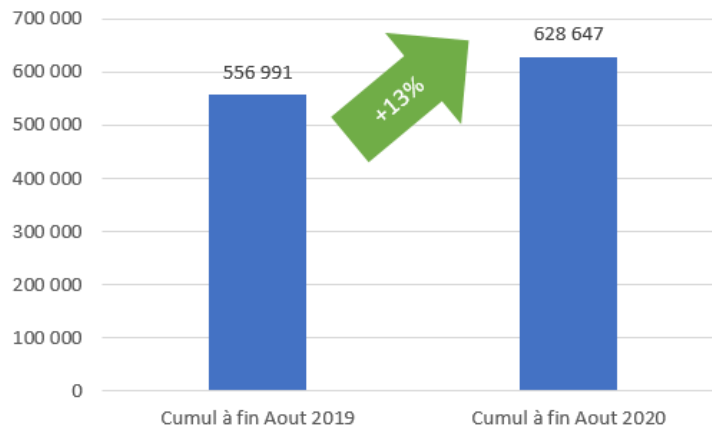
- **Les PAC air-air résistent et poursuivent leur progression**

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	231 526	213 894	-8%
Mai à Aout	325 465	414 753	27%
Cumul à fin Aout	556 991	628 647	13%

- Marché est tiré par le résidentiel
- Le tertiaire ne retrouve pas la dynamique 2019

Marché des PAC Air-Air - Janvier à aout

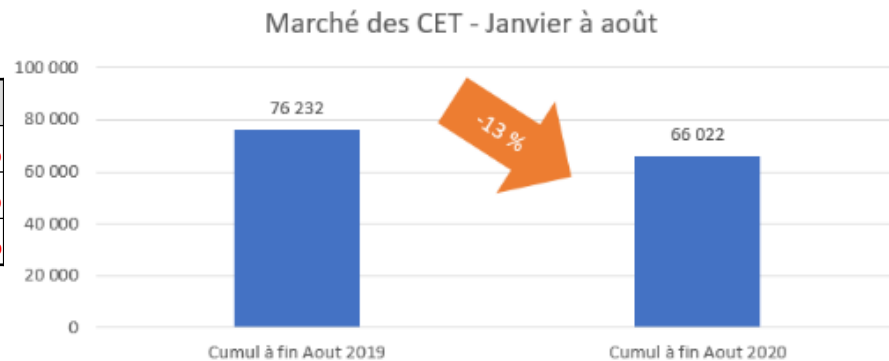


- Le 1^{er} confinement, les conditions météorologiques, ont modifiés les comportements des **utilisateurs** → amélioration de son habitat.

Marché des PAC à fin Aout 2020: une situation contrastée

Les chauffe-eaux thermodynamiques :

	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	32 875	24 536	-25%
Mai à Aout	43 357	41 486	-4%
Cumul à fin Aout	76 232	66 022	-13%



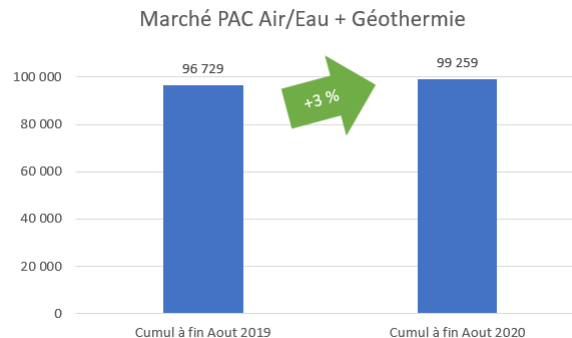
- Les CET souffrent de la réduction des aides publiques et sont menacés par la baisse de la construction de logements neufs

Marché des PAC à fin Aout 2020

Les PAC hydrauliques se maintiennent au niveau de 2019, malgré l'impact de la crise sanitaire qui se fait ressentir

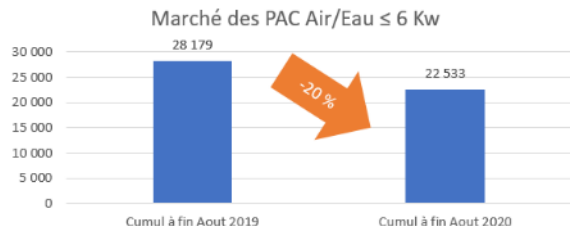
[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

Air-Eau + Géothermie	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	44 105	50 234	14%
Mai à Aout	52 624	49 025	-7%
Cumul à fin Aout	96 729	99 259	3%



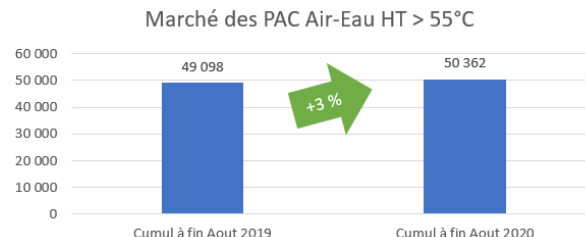
Baisse des ventes dans le neuf

Air-Eau ≤ 6 Kw	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	14 021	10 515	-25%
Mai à Aout	14 158	12 018	-15%
Cumul à fin Aout	28 179	22 533	-20%



Une stabilité en rénovation

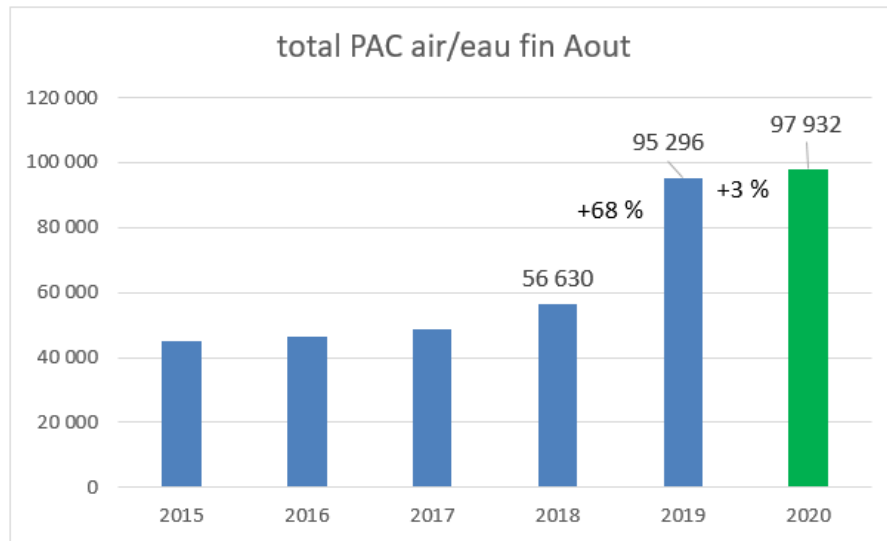
Air-Eau HT > 55°	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	18 586	26 568	43%
Mai à Aout	30 512	23 794	-22%
Cumul à fin Aout	49 098	50 362	3%



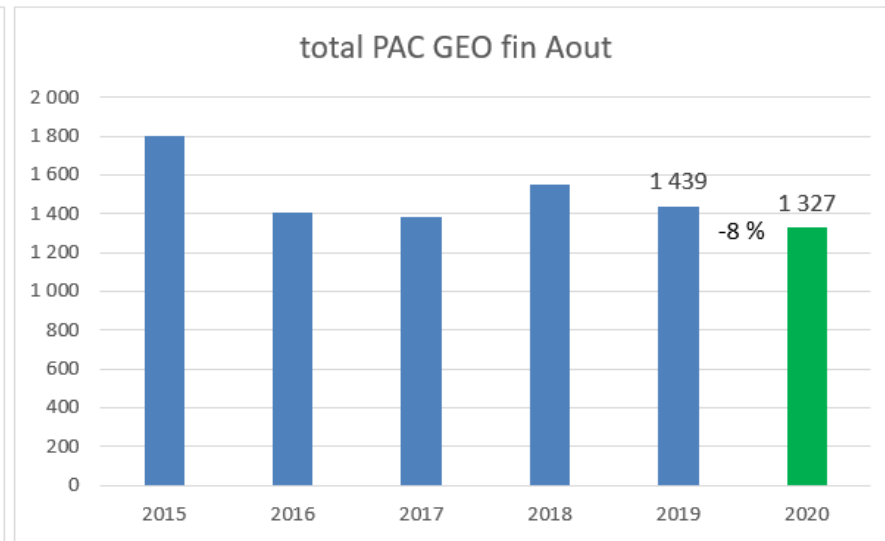
Marché des PAC à fin Aout 2020:

Les PAC hydrauliques AIR/EAU

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]



Les PAC hydrauliques GEO

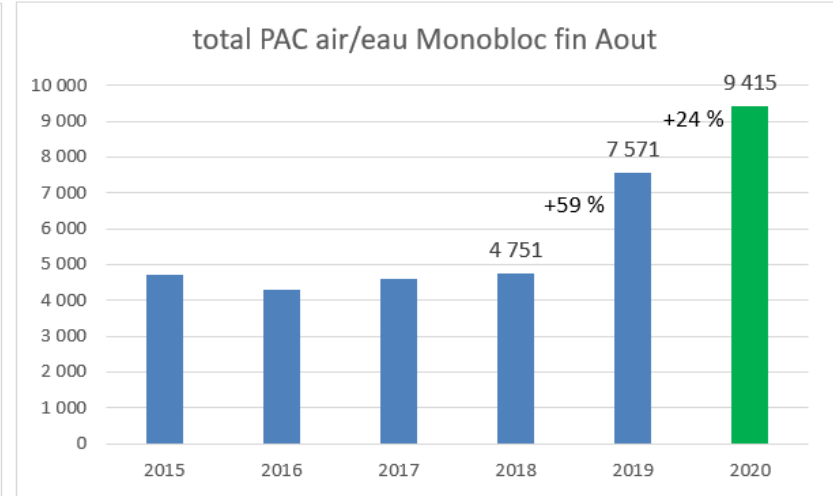
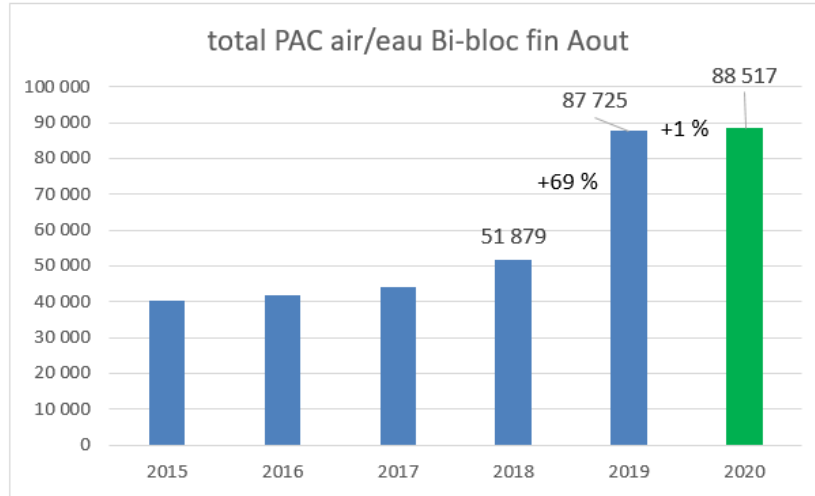


Technologie AIR/EAU → 98% du marché
(hors PAC hybride)

Marché des PAC à fin Aout 2020:

Focus sur les évolutions des PAC hydrauliques AIR/EAU par technologie Bi-bloc vs Monobloc

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]



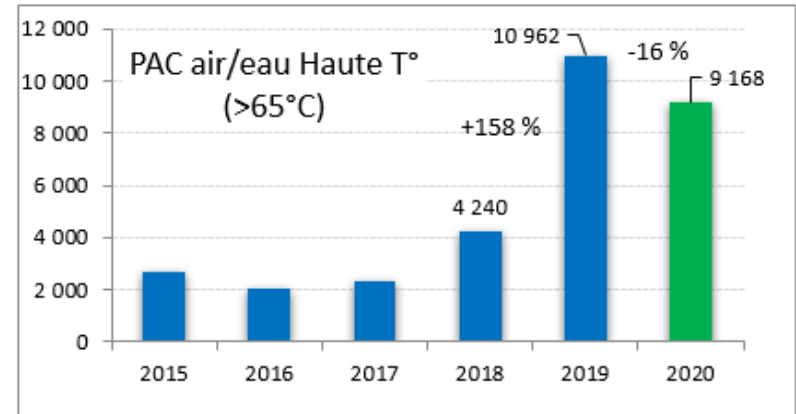
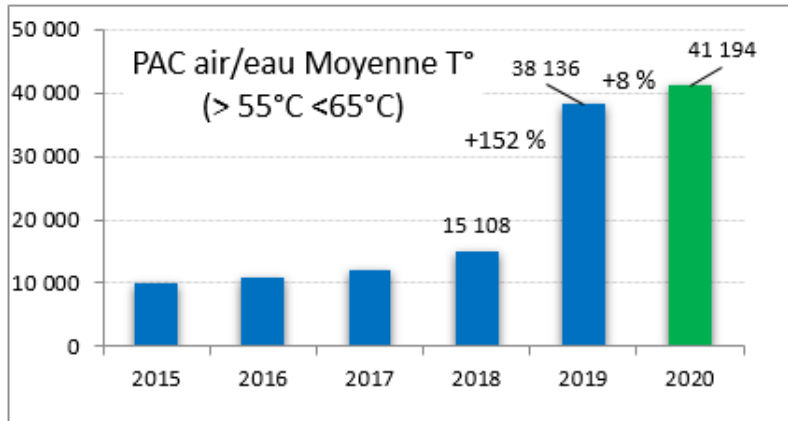
- Les solutions bi-bloc restent très largement majoritaires.
- PAC avec des réfrigérants à faibles PRP sur le segment monobloc

Marché des PAC à fin Aout 2020:

Evolutions des PAC hydrauliques AIR/EAU par segments de marché

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

- PAC MT bénéficient pleinement de MPR et du CDP
- PAC HT ralentissent suite au changement de MPR au 1^{er} janvier (exclusion des 9 et 10^{èmes} déciles)



- Le segment de la MT s'impose avec une offre technico-économique plus adaptée aux précaires et très précaires.
- Installateurs appréhendent mieux le dimensionnement.

Marché des PAC à fin Aout 2020:

Evolutions des PAC hydrauliques AIR/EAU par segments de puissances

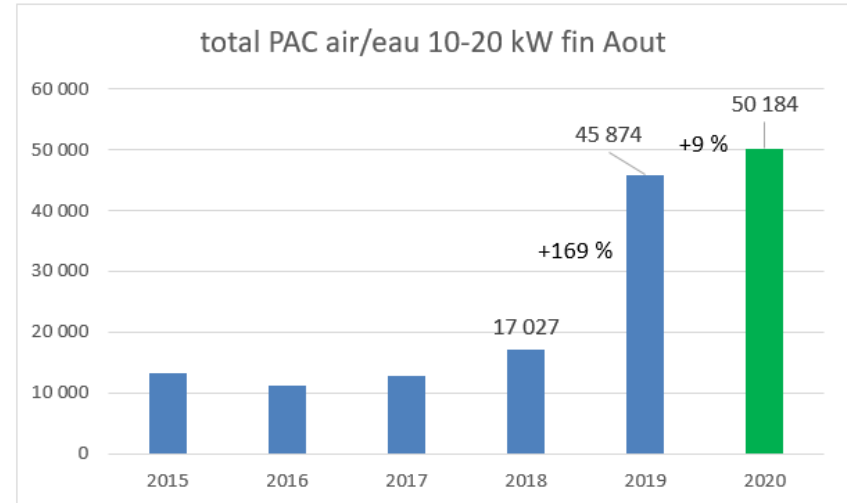
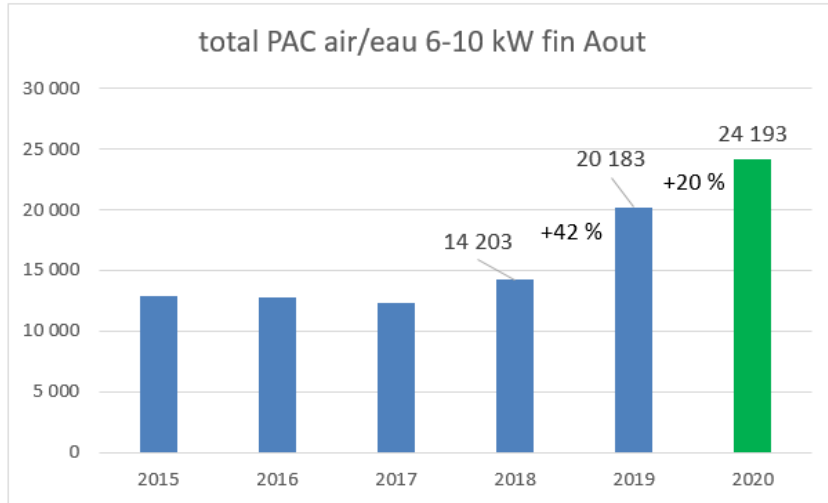
[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

- **6-10kW**

Une partie des PAC 8 et 10 kW BT ou MT se retrouvent en rénovation

- **10-16 kW**

Principalement PAC > 55°C (MT et HT)

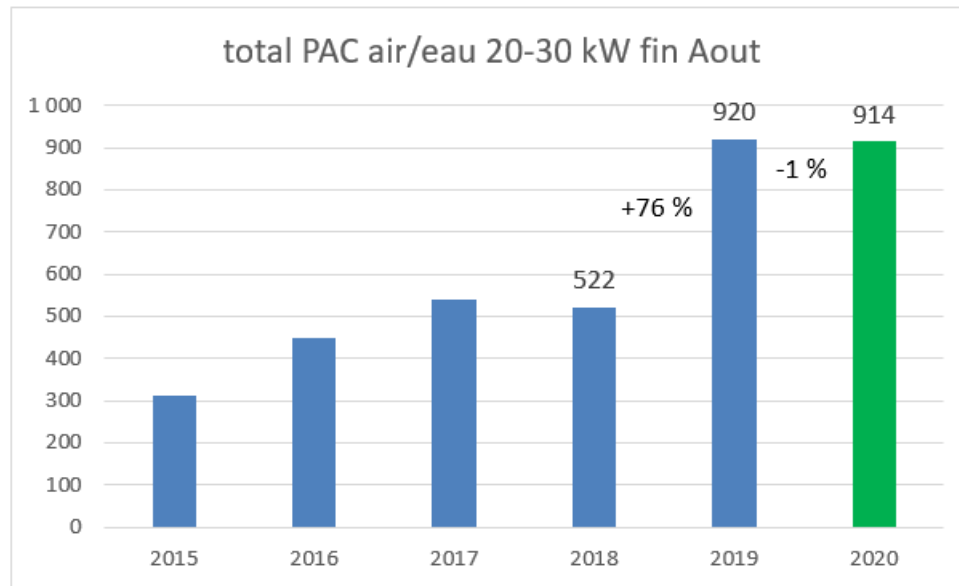


Marché des PAC à fin Aout 2020:

Evolutions des PAC hydrauliques AIR/EAU par segments de puissances

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

- **20-30 kW**
PAC BT/MT/HT

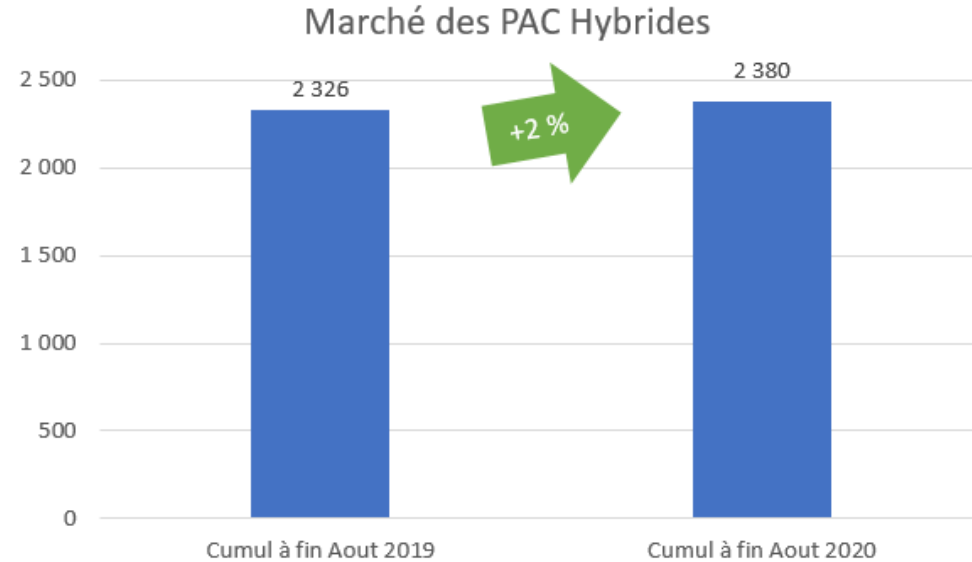


Marché des PAC à fin Aout 2020:

Les PAC hybrides

[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

Hybrides	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	1 034	1 255	21%
Mai à Aout	1 292	1 125	-13%
Cumul à fin Aout	2 326	2 380	2%

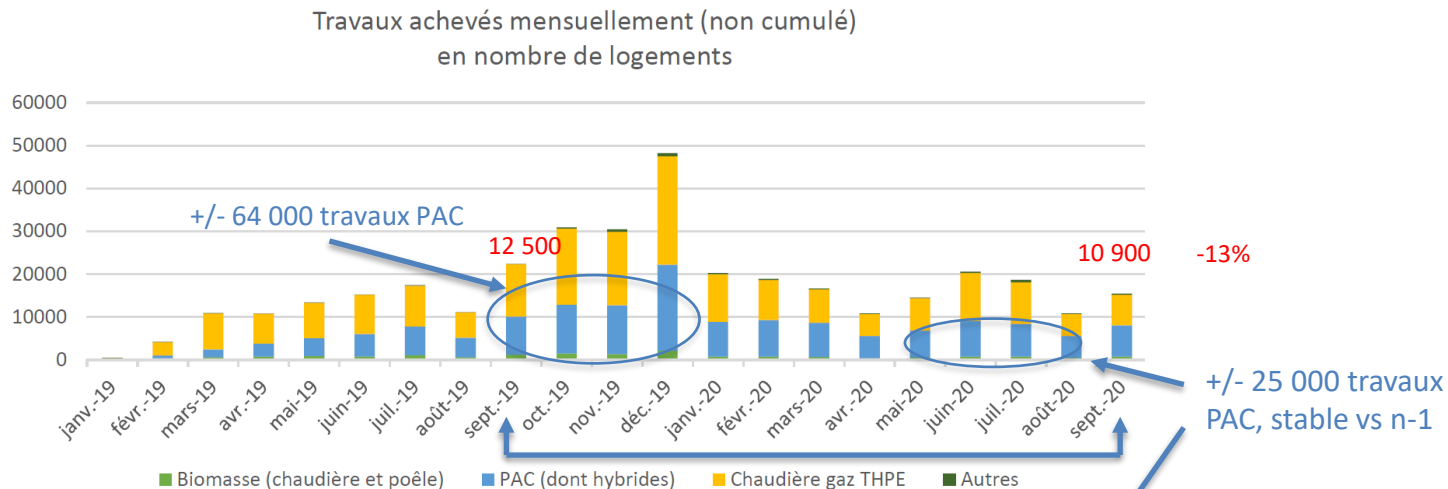


- PAC Hybrides ne décollent toujours pas !

Marché des PAC : une situation contrastée

Le plan de relance sera-t-il la clef pour retrouver le dynamisme de fin 2019 ?

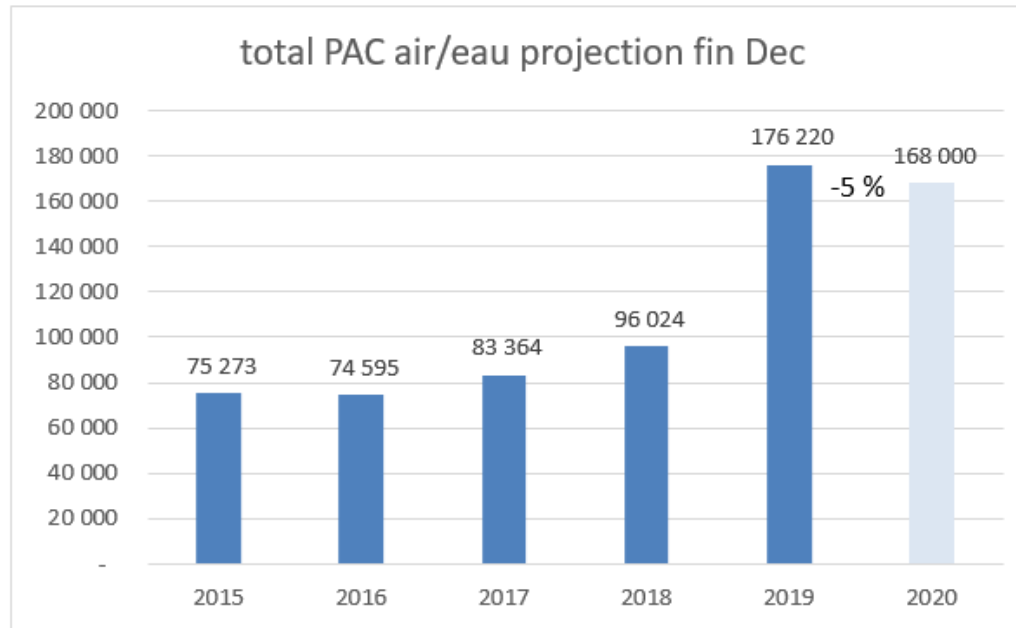
Résultats coup de pouce chauffage pour le remplacement de chaudières (source DGEC)



[Données brutes PAC CLIM INFO – aout 2020]

Air-Eau HT > 55°	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	18 586	26 568	43%
Mai à Aout	30 512	23 794	-22%
Cumul à fin Aout	49 098	50 362	3%

Estimation AFPAC du marché des PAC à fin Décembre 2020:



- Incertitudes liés au 2^{sd} « lock-down »
- Ralentissement des travaux engagés / dynamique < à Sept-Dec 2019
- Rétroactivité de MPR au 1^{er} Oct « réno globale » = faible impact
- Rattrape d'une partie du retard sur le marché du neuf

La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

SONDAGE



2. Le plan « France relance » et son application pour la rénovation énergétique et les Pompes à Chaleur

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Le plan « France relance » dans sa généralité

Un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Ce Plan de relance, qui représente la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, propose des mesures concrètes et à destination de tous répondeurs à deux objectifs immédiats:

- **Redresser durablement l'économie en investissant prioritairement dans les secteurs les plus porteurs**
- **Créer plus de 160 000 emplois d'ici 2021/2022**

Le plan « France relance » dans sa généralité

Le gouvernement a présenté, jeudi 3 septembre 2020, le plan « France Relance ».



Un plan doté de **100 milliards d'€** sur 2 ans, financé à **40%** par l'Union européenne. Un plan en 3 axes.



France Relance consacre plus de 7 Mds€ à la rénovation énergétique

- Pour rappel, les objectifs de la France en matière de réduction des consommations d'énergie impliquent, une amélioration significative des performances énergétiques du parc de logements.
- La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe ainsi l'objectif à l'horizon 2050 d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments est rénové en fonction des normes « Bâtiment Basse Consommation »
- La loi relative à l'énergie et au climat pose, quant à elle, le principe d'un plafond de consommation d'énergie primaire de 330 kWh/m²/an pour les logements à l'horizon 2028.

2 Mds € sont dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments privés via MaPrimeRénov'.

Selon une étude du GCDD, sur les 29 millions de résidences principales (au 1/01/2018)

- 1,9 millions de logements (6,6 % du parc) seraient peu énergivores (étiquettes A et B du diagnostic de performance énergétique – DPE)
- Les étiquettes D et E du DPE sont les plus fréquentes (respectivement 34 % et 24 % du parc)
- **À l’opposé, environ 4,8 millions de logements (soit près de 17 % du parc) seraient très énergivores (étiquettes F et G du DPE, avec une majorité en maisons individuelles)**

2 Mds € sont dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments privés via MaPrimeRénov'.

Principales mesures

- A compter du 1er janvier 2021, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, le CITE disparaît définitivement.
- Bénéficiaires, l'ensemble des propriétaires et copropriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.
- Les forfaits sont revus afin de favoriser les rénovations globales les plus ambitieuses et d'éradiquer les passoires thermiques (étiquette énergie F ou G).
- Une démarche de travaux peut être engagée à compter du 1er octobre 2020 avec un dépôt de dossier à compter du 1er janvier 2021 (1er juillet pour les bailleurs privés)
- Il n'y a plus de conditions de ressources à respecter mais le montant des aides reste variable selon niveaux de revenus. Les critères d'éligibilité des travaux sont maintenus.
- MaPrimeRénov' peut se cumuler avec : Les Certificats d'économies d'énergie (CEE), les aides locales et les aides d'Action logement, pour les mêmes travaux.
- Par ailleurs ces travaux bénéficient de la TVA à 5,5 %.

2 Mds € sont dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments privés via MaPrimeRénov'.

Plafonds de ressources hors Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

2 Mds € sont dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments privés via MaPrimeRénov'.

Plafonds de ressources en Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 20 593 €	jusqu'à 25 068 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 30 225 €	jusqu'à 36 792 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 36 297 €	jusqu'à 44 188 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 42 381 €	jusqu'à 51 597 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 48 488 €	jusqu'à 59 026 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €

Travaux éligibles à MaPrimeRénov' et aux CEE (Equipements thermodynamiques et services associés)

Produits:

- Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermique
- Pompes à chaleur air/ eau
- Chauffe-eau thermodynamique
- Pompes à chaleur air-air (exclusivement CEE)
- Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux.

Services

- Audit énergétique pour la rénovation globale
- Dépose cuve fioul

Travaux éligibles à MaPrimeRénov' et aux CEE (Équipements thermodynamiques et services associés)

Barème des primes selon revenu fiscal de référence	BLEU			JAUNE		
	Forfait MPR	CEE	MPR+CEE	Forfait MPR	CEE	MPR+CEE
<i>Équipements/service</i>						
<i>Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques</i>	10 000 €	4 364 €	14 364 €	8 000 €	4 364 €	12 364 €
<i>Pompes à chaleur air/ eau</i>	4 000 €	4 364 €	8 364 €	3 000 €	4 364 €	7 364 €
<i>Chauffe-eau thermodynamique</i>	1 200 €	168 €	1 368 €	800 €	84 €	884 €
<i>Pompes à chaleur air-air</i>	0 €	900 €	900 €	0 €	450 €	450 €
<i>Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux</i>	4 000 €	441 €	4 441 €	3 000 €	220 €	3 220 €
<i>Audit énergétique</i>	500 €	0 €	500 €	400 €	0 €	400 €
<i>Dépose d'une cuve à fioul</i>	1 200 €	0 €	1 200 €	800 €	0 €	800 €

Travaux éligibles à MaPrimeRénov' et aux CEE (Équipements thermodynamiques et services associés)

Barème des primes selon revenu fiscal de référence	VIOLET			ROSE		
	Forfait MPR	CEE	MPR+CEE	Forfait MPR	CEE	MPR+CEE
<i>Équipements/service</i>						
<i>Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques</i>	4 000 €	2 727 €	6 727 €	0 €	2 727 €	2 727 €
<i>Pompes à chaleur air/ eau</i>	2 000 €	2727	4 727 €	0 €	2 727 €	2 727 €
<i>Chauffe-eau thermodynamique</i>	400 €	84 €	484 €	0 €	84 €	84 €
<i>Pompes à chaleur air-air</i>	0 €	450 €	450 €	0 €	450 €	450 €
<i>Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux</i>	2 000 €	220 €	2 220 €		220 €	220 €
<i>Audit énergétique</i>	300 €	0 €	300 €	0 €	0 €	0 €
<i>Dépose d'une cuve à fioul</i>	400 €	0 €	400 €	0 €	0 €	0 €

Conditions d'éligibilité à MaPrimeRénov' et aux CEE (Equipements thermodynamiques et services associés)

Le montant de MaPrimeRénov' est calculé selon deux éléments :

- Un **plafond de dépenses éligibles par équipement** cf. tableau des montants maxi subventionnables
- Un écrêtement selon le niveau de revenus du ménage qui **limite le montant des aides cumulées à :**
 - 90% (très modestes= bleu) des aides éligibles
 - 75% (modestes = jaune)
 - 60% (intermédiaires = violet)
 - 40% (supérieurs = rose)

<i>Équipements/service</i>	Plafond de dépenses éligibles par équipement
<i>Pompes à chaleur géothermiques</i>	18 000 €
<i>Pompes à chaleur air/ eau</i>	12 000 €
<i>Chauffe-eau thermodynamique</i>	3 500 €
<i>Pompes à chaleur air-air</i>	0 €
<i>Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux</i>	6 000 €
<i>Audit énergétique</i>	800 €
<i>Dépose d'une cuve à fioul</i>	1 250 €

3. Exemples de rénovation globale

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

3/ Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés

L'état initial :

- Propriétaires occupants d'une maison individuelle en Indre et Loire (37)
- Maison construite avant 1975, superficie de 150 m²
- Etiquette énergie du logement : F (passoire thermique)
- Travaux déjà effectués : double vitrage et isolation des combles perdus avant 1990



3/ Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés

4 cas de calcul associant :

- Travaux sur l'enveloppe (VMC HygroB+ isolation plancher bas sur vide sanitaire + isolation combles perdus)
- + remplacement d'équipement (vieille chaudière fioul ou vieille chaudière gaz) par un équipement performant (PAC ou chaudière gaz THPE)
 - **Cas 1 Enveloppe + remplacement chaudière fioul --> chaudière gaz THPE**
 - **Cas 2 Enveloppe + remplacement chaudière fioul --> PAC**
 - **Cas 3 Enveloppe + remplacement chaudière gaz --> chaudière gaz THPE**
 - **Cas 4 Enveloppe + remplacement chaudière gaz --> PAC**

3/ Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés

Cumul des aides MPR et CDP en rénovation globale : un process compliqué

- Rénovation globale : un audit énergétique est obligatoire
- L'auditeur doit être qualifié ou certifié pour l'audit (OPQIBI ou Cerqual) ou bien un architecte ayant suivi la formation FeeBAT
- L'outil de calcul doit être validé par le ministère (liste disponible sur le site du ministère : <https://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-dispositif-cee> , question II.c.BT.12)
- La ou les entreprises qui réalisent les travaux doivent être :
 - Certifiée sur l'ensemble des travaux de rénovation (Cerqual ou QualiBAT) ou architecte ayant suivi la formation FeeBAT
 - Ou chacune qualifiée sur son domaine de travaux
- Le gain d'économie d'énergie en énergie primaire est d'au moins 55%
- Lors du cumul des aides MPR et CDP : il y a écrêtement des aides / dépenses
 - 40% des dépenses pour les ménages les plus aisés (catégorie rose)
 - 60% pour les ménages intermédiaires (catégorie violette)

3/ Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés

Cumul des aides MPR et CDP en rénovation globale :

	Etiquette énergie		Aides				Montant des travaux	Total aide après écrêtement (40%)	Reste à charge	Temps de retour
	Avant	Après	CDP réno globale	MPR réno globale	Bonus passeoire thermique	Total	Total(TTC)		Total(TTC)	an
CAS 1 Fioul -> Gaz	F	D	6500	3500	500	10500	17408	6963	10445	5,1
CAS 2 Fioul -> PAC	F	C	14900	3500	500	18900	26375	10550	15825	6,4
CAS 3 Gaz -> Gaz	F	D	4900	3500	500	8900	17408	6963	10445	5,2
CAS 4 Gaz -> PAC	F	C	10000	3500	500	14000	26375	10550	15825	6,5

3/ Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés

Utilisation du seul CDP en rénovation globale

	Etiquette énergie		Aides	Montant des travaux Total(TTC)	Reste à charge Total(TTC)	Temps de retour an
	Avant	Après				
CAS 1 Fioul -> Gaz	F	D	6500	17408	10 908	5,3
CAS 2 Fioul -> PAC	F	C	14900	26375	11 475	4,6
CAS 3 Gaz -> Gaz	F	D	4900	17408	12 508	6,2
CAS 4 Gaz -> PAC	F	C	10000	26375	16 375	6,7

+ intéressant

~ idem

La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

SONDAGE



La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

Vos questions pas tchat



La Rénovation énergétique dans le cadre du Plan de relance 2020-2022, Impact sur le marché des Pompes à Chaleur

Conclusion de **Éric BATAILLE**

Merci pour votre attention

Nous vous invitons à répondre à notre enquête

L'AFPAC

Une réponse au défi CO₂
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort